

Demande de subvention - APPEL À PROJETS INITIATIVES ÉTUDIANTES (APIE)

Subvention de fonctionnement affectée à un projet spécifique

Nom de l'association :

Votre dossier complet (dossier rempli et pièces à joindre) est à renvoyer à :

- En ligne via [Toodego](#)
OU

- Par courrier :

Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
Délégation Développement Responsable
Direction Action et Transition Économiques
20, Rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon cedex 03

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'organisme, en qualité de (fonction)

Déclare que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Déclare que l'organisme (s'il s'agit d'une association ou d'une fondation) souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations¹.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Déclare le présent dossier de demande de subvention complet.

Fait, le

à

Signature :

¹ Cette obligation est réputée satisfaite par les associations agréées au titre de l'article 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ainsi que par les associations et fondations reconnues d'utilité publique.

1. PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

- Objet social (défini dans vos statuts) :

- Adresse du siège social :

Rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal :

Commune :

Numéro SIRET

Numéro de déclaration en Préfecture

Date de déclaration en Préfecture

Assujettissement de votre activité à TVA OUI NON

- Représentants de l'association (**cadre à renseigner impérativement**)

	Nom et prénom	Adresse mail
Président	<input style="width: 300px; border: 1px solid red;" type="text"/>	<input style="width: 180px; border: 1px solid red;" type="text"/>
Trésorier	<input style="width: 300px; border: 1px solid red;" type="text"/>	<input style="width: 180px; border: 1px solid red;" type="text"/>
Secrétaire	<input style="width: 300px; border: 1px solid red;" type="text"/>	<input style="width: 180px; border: 1px solid red;" type="text"/>

2. LE PROJET

- Intitulé :

- Thématique

- Le développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs
- L'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accueil des étudiants et la solidarité internationale
- La professionnalisation, l'insertion économique et l'innovation

- Dates de l'événement :

- Coût total de l'événement :

- Montant demandé à l'APIE :

- Cet événement a-t-il déjà eu lieu précédemment ? :

- Si oui, a-t-il déjà été financé par l'APIE :

Années	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Montants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

- Lieu où se déroule le projet sur le territoire de la Métropole de Lyon :

- Nombre de personnes attendues :

- Partenaires associés au projet (si concerné) :

- Intérêt du projet pour le territoire de la Métropole de Lyon :

- Description du contenu du projet, des objectifs, des éléments significatifs et des résultats attendus :

- Établissement d'enseignement supérieur de rattachement (si concerné) :

3. BUDGET PRÉVISIONNEL ÉQUILIBRÉ

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
· Achat, consommation matières et fournitures	<input type="text"/>	· Ventes	
· Services extérieurs		- Produits/marchandises	<input type="text"/>
- Entretien	<input type="text"/>	- Services/activités	<input type="text"/>
- Assurance	<input type="text"/>	- Billetterie	<input type="text"/>
- Étude et recherche	<input type="text"/>	· Subventions	
- Divers	<input type="text"/>	(à détailler par organisme)	
· Autres services extérieurs		- Commune de <input type="text"/>	<input type="text"/>
- Honoraires	<input type="text"/>	- Métropole de Lyon	<input type="text"/>
- Information-communication	<input type="text"/>	- Département de	<input type="text"/>
- Transports/déplacements	<input type="text"/>	- Région de <input type="text"/>	<input type="text"/>
- Poste et télécom	<input type="text"/>	- État	<input type="text"/>
- Cotisations	<input type="text"/>	- <input type="text"/>	<input type="text"/>
- Divers	<input type="text"/>	- <input type="text"/>	<input type="text"/>
· Impôts et taxes		- <input type="text"/>	<input type="text"/>
· Charges de personnel		Autres produits	<input type="text"/>
- Rémunération			
- Charges sociales	<input type="text"/>	- Cotisations	<input type="text"/>
- Frais de formation (salariés)	<input type="text"/>	- Dons	<input type="text"/>
- Frais de formation (bénévoles)	<input type="text"/>	- Autres	<input type="text"/>
· Autres charges	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>
TOTAL	<input type="text"/>	Déficit	<input type="text"/>
Excédent	<input type="text"/>		
TOTAL GÉNÉRAL	<input type="text"/>	TOTAL GÉNÉRAL	<input type="text"/>
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature (sécurité, santé...)	<input type="text"/>		
Mise à disposition de biens et services (locaux, matériel...)	<input type="text"/>	Bénévolat	<input type="text"/>
Personnel bénévole	<input type="text"/>	Prestations en nature	<input type="text"/>
TOTAL	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>
		TOTAL	<input type="text"/>

Certifié conforme le :

Signature du Président ou du représentant légal

4. PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

ATTENTION : Seuls les dossiers correctement remplis, et auxquels seront jointes toutes les pièces demandées seront instruits.

À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION	Vous demandez pour la 1 ^{ère} fois une subvention	Vous avez déjà obtenu une subvention dans le courant de l'année précédente au présent dépôt
• Lettre de demande de subvention précisant l'objet de la demande et le montant sollicité	À FOURNIR	À FOURNIR
• Statuts signés, à jour, de votre association	À FOURNIR	SI MODIFICATION
• Récépissé de dépôt à la Préfecture	À FOURNIR	SI MODIFICATION
• Dernière composition du Conseil d'Administration, en précisant les membres du bureau	À FOURNIR	SI MODIFICATION
• Budget de l'action	À FOURNIR	À FOURNIR
• RIB à jour et avis de situation au répertoire Sirene (fiche INSEE / n° SIRET) (daté de moins de 3 mois)	À FOURNIR	À FOURNIR
• Le programme ou pré-programme de l'évènement	À FOURNIR	
• Bilan moral et financier de l'action réalisée l'année précédente		À FOURNIR

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les objectifs de l'APIE :

- Accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, en tant qu'elles contribuent à la vie de la cité.
- Stimuler l'engagement des étudiants dans les problématiques sociétales et écologiques pour qu'ils acquièrent des valeurs citoyennes d'engagement et de solidarité.
- Valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

→ Pour qui ?

- L'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour projet l'accompagnement des étudiants.
- Les projets sont portés par une association du territoire de la Métropole de Lyon.
- Les projets et/ou leurs retours doivent se dérouler et/ou avoir des retombées sur le territoire de la Métropole de Lyon.

→ Conditions d'éligibilité du projet :

- Le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50% du budget prévisionnel dans la limite d'une subvention de 3 000 € maximum. Le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement et le budget doit être équilibré.

- Le projet ne doit pas avoir eu lieu avant la date de la commission d'analyse des dossiers déposés.
 - L'APIE ne finance pas les voyages d'étude, d'agrément et l'organisation de galas et congrès.
- ➔ Dépôt du dossier :
- Entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre pour la session 1^{er} APIE de l'année universitaire. Si votre dossier est accepté, votre présentation devant les membres de la commission aura lieu en novembre. La délibération qui valide votre subvention aura lieu en mars. Vous devrez compléter un appel de fonds pour obtenir un paiement de celle-ci.
 - Entre le 15 février et le 1^{er} avril pour la session 2nd APIE de l'année universitaire. Si votre dossier est accepté, votre présentation devant les membres de la commission aura lieu en novembre. La délibération qui valide votre subvention aura lieu en septembre. Vous devrez compléter un appel de fonds pour obtenir un paiement celle-ci.
- ➔ En cas d'accord pour un soutien financier, le versement de la subvention interviendra en une seule fois. Le compte rendu moral et financier de l'évènement devra être transmis dans un délai de 6 mois maximum suivants la date de l'évènement.
- ➔ Le délai de transmission dépassé entraînera l'impossibilité de déposer un dossier dans les 2 ans.

J'accepte que la Métropole de Lyon, dont le responsable de traitement est le Service Développement Universitaire et Vie étudiante, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce dossier ou dans les documents remis dans le cadre de l'Appel à Projets d'Initiatives Étudiantes.

Les données personnelles recueillies par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont pour finalité l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'Appel à Projets d'Initiatives Étudiantes. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers ni d'aucun traitement de la part de la Métropole de Lyon ou de la Ville de Lyon à d'autre fin que celle précitée.

Elles sont conservées pendant 24 mois et sont destinées aux seuls agents habilités du Service Développement universitaire et vie étudiante de la Métropole de Lyon et à la Direction de la Culture de la Ville de Lyon.

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés ainsi que le Règlement général de protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de révocation de votre consentement au traitement de vos données personnelles.

Afin d'exercer ce droit, vous pouvez vous adresser par courrier postal à : Métropole de Lyon - Direction des Assemblées, Affaires Juridiques et Assurances - 20, rue du Lac - BP 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Ou remplir le formulaire dédié au sein du guichet numérique métropolitain TOODEGO : <https://demarches.toodego.com/sve/proteger-mes-donnees-personnelles/>

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.